

Chapitre 2

Pourquoi la croissance verte est-elle indispensable pour les pays en développement ?

La croissance rapide de nombreux pays en développement et le renforcement des inégalités ajoutent aux problèmes d'environnement qui menacent le bien-être et risquent de creuser encore les inégalités sociales et de saper la croissance pour les générations futures. Au premier plan de ces problèmes figurent la hausse des taux de pollution de l'air et de l'eau, les modes de consommation non durables de l'eau et des autres ressources naturelles et la vulnérabilité (de même que la contribution) croissante de ces pays au changement climatique mondial. Le présent chapitre décrit les principales caractéristiques de la croissance économique et du développement à l'heure actuelle, y compris les risques environnementaux qui s'y attachent, et passe en revue les nombreux avantages de la croissance verte.

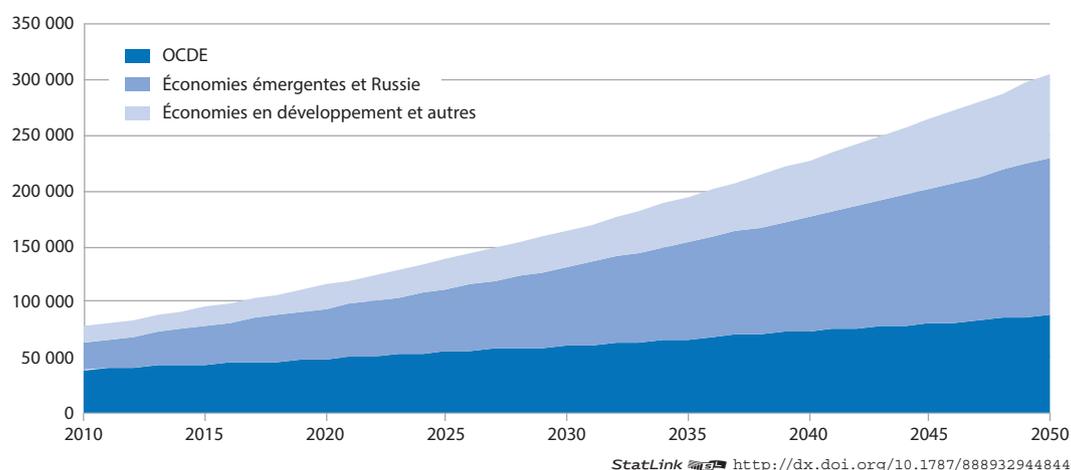
Alors que les décideurs des pays en développement craignent à juste titre que la gestion durable des ressources et services naturels ne pèse sur la croissance à court terme, ce chapitre montre pour quelle raison et de quelle manière la croissance verte peut être un atout pour le développement de ces pays. Un développement qui ne repose pas sur la croissance verte peut certes conduire à la prospérité, mais uniquement à court terme, et sera rapidement menacé par l'insécurité et la vulnérabilité. Nous examinerons tout d'abord les différentes caractéristiques de la croissance dans les pays en développement et les conséquences de l'inaction. Nous verrons ensuite quelles réponses peut apporter la croissance verte aux problèmes de développement urgents.

2.1. A quoi ressemble aujourd'hui la croissance dans les pays en développement ?

Les modèles de croissance actuels des pays seront utiles pour déterminer comment pourrait s'opérer leur transition vers des modèles de croissance économique et de développement permettant de gérer durablement les actifs naturels et économiques. Sur la période 2000-10, pour la première fois depuis les années 1970, de nombreuses économies en développement ont rattrapé les pays développés en termes de revenu par habitant. Le nombre de pays « en rattrapage » a plus que quintuplé entre 2000 et 2010, grim pant de 12 à 65, et le nombre de pays pauvres a été divisé par plus de 2, passant de 55 à 25 (OCDE, 2010a)¹. La croissance la plus spectaculaire du revenu par habitant est intervenue en Chine et en Inde ; ces deux économies ont connu une croissance trois à quatre fois supérieure à celle de la moyenne des pays de l'OCDE. Entre 2010 et 2050, le PIB des pays en développement, dans leur ensemble, devrait continuer à croître plus rapidement que celui des pays de l'OCDE (graphique 2.1).

Graphique 2.1. Croissance du produit intérieur brut (PIB) réel, 2010-50

Parités de pouvoir d'achat (PPA), prix constants 2010, milliards USD



Note : La catégorie « OCDE » inclut le Mexique et le Chili, bien que ces pays reçoivent aussi une aide publique au développement (APD). La catégorie « Économies émergentes » inclut l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Indonésie. La catégorie « Économies en développement et autres » inclut tous les autres pays, indépendamment de leur situation au regard de l'APD.

Source : Scénario de référence des Perspectives de l'environnement de l'OCDE ; résultats ENV-Linkages.

En matière de répartition de la richesse, les pays en développement ont vu croître leur classe moyenne² mais sont également confrontés au creusement des inégalités de revenus et à la persistance de poches de pauvreté. Au cours des dernières décennies, la pauvreté a considérablement reculé dans les pays en développement dans leur ensemble ; cela

s'explique en grande partie par la rapidité de la croissance économique en Chine³. Des centaines de millions de personnes sont sorties de l'extrême pauvreté et le monde semble bien parti pour réaliser l'Objectif du millénaire pour le développement consistant à réduire de moitié, d'ici 2015, le nombre de personnes vivant avec moins de 1.25 USD par jour. C'est en Asie de l'Est que cette diminution est la plus spectaculaire, le taux de pauvreté (moins de 1.25 USD par jour) étant passé de 77% de la population en 1981 à 14% en 2008. En Asie du Sud, la proportion de population vivant dans l'extrême pauvreté est désormais au plus bas depuis 1981, chutant de 61% à 36% entre 1981 et 2008. Les progrès ont été bien plus lents en Afrique subsaharienne où la proportion de personnes vivant sous le seuil de pauvreté est passée de 51% en 1981 à 47% en 2008⁴.

Si la pauvreté est en recul dans le monde entier, les progrès sont inégaux et les chiffres de la pauvreté absolue ont progressé dans certaines parties du monde en développement. Du fait des bons résultats économiques de certains pays tels que la Chine et l'Inde, le nombre de pauvres vivant dans des pays à revenu intermédiaire dépasse celui des pauvres vivant dans des pays à faible revenu. Au plan mondial, la pauvreté se concentre de plus en plus dans des zones d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud, et nombreux sont ceux qui ne parviennent pas à en sortir, notamment dans les pays à faible revenu de ces zones.

On observe également, au sein même des pays, un renforcement des inégalités en matière de revenu ou de dépenses par habitant⁵. Par exemple, la Chine, l'Inde, l'Indonésie et l'Afrique du Sud ont tous connu une augmentation de leurs coefficients de Gini⁶ (c'est-à-dire un creusement des inégalités de revenu) entre les années 1990 et les années 2000. En revanche, les coefficients de Gini du Brésil et de la Russie ont chuté. Dans le même temps, à l'échelle mondiale, la classe moyenne augmente rapidement; elle comptait 1.8 milliard d'individus en 2009 (Kharas, 2010), et ce chiffre devrait atteindre les 3 milliards d'ici 2020 et les 5 milliards d'ici 2030, dont respectivement la moitié et les deux tiers vivront dans la zone Asie-Pacifique. En l'absence de mesures de protection de l'environnement, cette augmentation de la classe moyenne généralisera des modes de consommation à plus forte intensité de ressources et plus polluants, au péril du développement durable.

Les actifs naturels font aussi aujourd'hui partie intégrante de la croissance. Il faut bien comprendre leur double rôle : en assurant la production de biens commercialisables (bois, pêcheries, cultures, etc.) et de précieux services écosystémiques (air pur, eau potable et absorption du dioxyde de carbone), ils participent aussi bien à la croissance qu'à la qualité de la croissance (OCDE, 2011a; encadré 2.1). La pérennisation des actifs naturels est indispensable à la croissance des pays en développement. En effet, comme on l'a vu précédemment, la gestion non durable des actifs naturels risque de freiner la croissance économique et de nuire à la qualité de vie des populations des pays pauvres.

Encadré 2.1. Comprendre les actifs naturels

La Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte classe les actifs naturels en plusieurs catégories, qui sont reprises ci-dessous (OCDE, 2011b; tableau ci-dessous). Ces actifs naturels peuvent ensuite être répartis en différentes sous-catégories : ceux gérés au niveau national ou infranational et ceux gérés par deux pays ou plus. Dans les pays développés comme dans les pays en développement, les décideurs nationaux préfèrent certainement gérer durablement les actifs naturels dont ils sont responsables ou dont l'amélioration de la gestion produira des bénéfices qui profiteront directement au pays. Pour les actifs dont la responsabilité est mondiale ou partagée entre plusieurs pays, tels que les ressources en eau provenant d'un bassin hydrographique étranger ou un climat stable, il est plus difficile de prendre des mesures procurant des bénéfices répartis équitablement entre plusieurs pays.

Encadré 2.1. Comprendre les actifs naturels (suite)

Principales catégories d'actifs naturels

Actif naturel	Mesure des principales évolutions	Services écosystémiques et services connexes	Niveau de responsabilité
Climat stable	<ul style="list-style-type: none"> Productivité CO₂ (induite par la production) PIB par unité d'émission de CO₂ lié à l'énergie Productivité CO₂ (induite par la demande) Revenu réel par unité d'émission de CO₂ lié à l'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> Températures stables, régime des précipitations prévisible et montée limitée du niveau de la mer (due à l'affaissement des sols, par exemple) Environnement sain pour la population et la production de denrées alimentaires 	Mondial
Autres ressources atmosphériques	<ul style="list-style-type: none"> Émissions atmosphériques Concentrations de polluants atmosphériques 	<ul style="list-style-type: none"> Air pur (santé des populations et salubrité des villes et des productions agricoles) 	National et infranational
Ressources en eau douce, bassins hydrographiques	<ul style="list-style-type: none"> Ressources renouvelables disponibles (eaux souterraines, superficielles, nationales, territoriales) et taux de prélèvement associés Concentrations de polluants aquatiques Superficie des bassins hydrographiques 	<ul style="list-style-type: none"> Eau potable disponible en zone urbaine et en zone rurale Services de filtration et de purification de l'eau Rôle tampon contre les tempêtes, prévention des inondations 	Infranational, national ou multinational
Ressources forestières	<ul style="list-style-type: none"> Superficie et volume ; évolution des stocks dans le temps 	<ul style="list-style-type: none"> Conservation des sols Rôle tampon contre les tempêtes, prévention des inondations Biodiversité et absorption du carbone 	National ou infranational, éventuellement multinational
Ressources halieutiques, ressources des océans	<ul style="list-style-type: none"> Proportion de stocks de poisson dans les limites biologiques de sécurité (au niveau mondial) 	<ul style="list-style-type: none"> Source de nourriture et de revenus pour les populations côtières Biodiversité 	Multinational ou mondial
Ressources minérales	<ul style="list-style-type: none"> Stocks ou réserves (mondiaux) disponibles (ex. : minéraux métalliques et industriels, combustibles fossiles, matières premières critiques) ; et taux d'extraction associés 	<ul style="list-style-type: none"> Source de revenus pour l'ensemble des nations 	National ou infranational
Ressources en terres	<ul style="list-style-type: none"> Types de couverture des terres, conversions et changements de couverture État et changements de l'état naturel vers un état artificiel ou aménagé par l'homme 	<ul style="list-style-type: none"> Conservation des sols Rôle tampon contre les tempêtes, prévention des inondations, filtration et purification de l'eau Biodiversité et absorption du carbone 	National ou infranational
Ressources en sol	<ul style="list-style-type: none"> Pertes de sol superficiel sur les terres agricoles et les autres terres Concentrations de polluants azotés 	<ul style="list-style-type: none"> Base de la productivité agricole Absorption du carbone 	National ou infranational
Ressources de la faune et flore sauvages	<ul style="list-style-type: none"> Évolution des populations d'oiseaux agricoles ou forestiers ou des populations d'oiseaux nicheurs Statut de conservation : mammifères, oiseaux, poissons, plantes vasculaires en % des espèces évaluées ou connues Évolution de l'abondance des espèces 	<ul style="list-style-type: none"> Biodiversité (fourniture de services écosystémiques tels que la pollinisation pour la production alimentaire) Source de revenus par le biais du tourisme 	Infranational, national ou multinational

Source : Adapté d'après OCDE (2011b), *Vers une croissance verte : Suivre les progrès. Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris.

Les actifs naturels jouent en général un rôle plus important dans la croissance économique des pays en développement que dans celle des pays de l'OCDE. Le capital naturel représente 25 % de la richesse totale par habitant dans les pays à faible revenu, contre 12 % dans les pays à revenu intermédiaire et seulement 2 % dans les pays de l'OCDE (Banque mondiale, 2006 ; OCDE, 2008). D'après les estimations du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), les services écosystémiques fournissent 47 à 90 % des revenus dans les pays pauvres (PNUE, 2011). Le secteur de la pêche représente 10 à 30 % des budgets publics dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et les ressources forestières représentent 25 % des recettes fiscales au Cameroun (OCDE, 2008). Les exportations de ressources forestières rapportent plus de 100 millions USD dans certains pays en développement tels que le Libéria (République du Libéria, 2006) et constituent plus de 10 % des recettes d'exportation dans des pays tels que le Cameroun et la République démocratique du Congo (OCDE, 2008 citation de Lebedys, 2004 ; Banque mondiale, 2004). Les exportations de produits de la mer de l'Afrique vers l'Union européenne s'élèvent à plus de 1.75 milliard USD par an ; il s'agit du premier secteur d'exportation alimentaire de l'Afrique (OCDE, à paraître a ; PPE, 2006 ; OCDE, 2008). De plus, la pêche emploie 47 millions de personnes dans les pays en développement. Dans ces mêmes pays, le secteur forestier emploie officiellement 10 millions de personnes et 30 à 50 millions de manière informelle et peut aller jusqu'à représenter plus de 10 % du PIB (OCDE, 2012a citation de OCDE, 2008). Le rôle des actifs naturels comme source de croissance dans les pays en développement est peut être plus important encore que ce que ces chiffres laissent supposer, car ils ne tiennent guère compte des contributions informelles des ressources naturelles au développement économique (OCDE, 2008) (tableau 2.1).

Tableau 2.1. **Biens et services provenant des ressources naturelles**

Biens	Marché officiel Bois et poisson prélevés par des opérateurs du secteur formel Le secteur de la pêche représente 10 à 30 % des budgets publics dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest (OCDE, 2008). Les exportations de ressources forestières constituent plus de 10 % des recettes des exportations dans des pays tels que le Cameroun et la République démocratique du Congo (OCDE, 2008 citation de Lebedys, 2004 ; Banque mondiale, 2004).	Comptabilisé dans les statistiques économiques
	Marché informel Fruits, poissons, champignons ou plantes aromatiques sauvages, gibier, palme, bois et produits forestiers non ligneux, produits de l'extraction minière artisanale	
Services	A l'échelle locale Services de filtration et de purification de l'eau, régulation du cycle de l'eau, prévention des inondations Près de 30 millions de personnes dépendent des ressources liées aux récifs coralliens pour leur nourriture et leurs revenus (TEEB, 2010, citation de Gomez et al. 1994 ; Wilkinson, 2004).	Non comptabilisé dans les statistiques économiques
	A l'échelle mondiale Piégeage du carbone, préservation de la biodiversité La réduction de moitié des taux de déforestation d'ici 2030 permettrait d'éviter des dégâts dus au changement climatique estimés à plus de 3.7 billions USD en valeur actuelle nette, sans parler des avantages multiples fournis par les écosystèmes forestiers (TEEB, 2010, citation de Eliasch, 2008).	

Source : Sources : OCDE (2008), « Ressources naturelles et croissance pro-pauvres – Enjeux économiques et politiques », Lignes directrices et ouvrages de référence du CAD, Éditions OCDE, Paris ; TEEB (2010) L'économie des écosystèmes et de la biodiversité : Intégration de l'économie de la nature. Une synthèse de l'approche, des conclusions et des recommandations de la TEEB, TEEB, Progress Press, Malte, consultable à l'adresse www.teebweb.org/wp-content/uploads/Study%20and%20Reports/Reports/Synthesis%20report/TEEB%20Synthesis%20Report%202010.pdf.

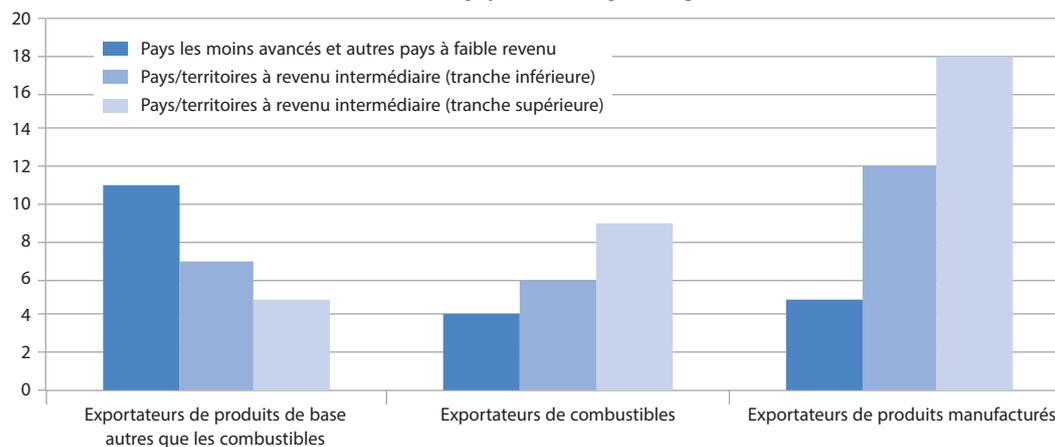
Faute de transformation équitable des recettes de l'exploration et de l'utilisation des actifs naturels en d'autres types de capital, la croissance et la paix sociale peuvent être menacées. Certains pays à faible revenu dotés d'un riche patrimoine naturel (ressources minérales, en particulier, mais aussi combustibles fossiles) affichent des taux de croissance économique parmi les plus bas au monde, phénomène connu sous le nom de « malédiction des ressources » (Gylfason, 2004; Collier, 2007). Différents facteurs expliquent ce paradoxe : les effets de l'appréciation de la monnaie (résultant de l'importance des transactions monétaires liées à ces actifs) sur la compétitivité d'autres secteurs de l'économie ; la forte volatilité des prix de ces matières premières ; et les conflits sociaux et la corruption qu'engendre leur exploitation (Collier, 2007). Pour venir à bout de cette malédiction, il conviendrait d'utiliser les revenus pour investir dans des actifs de production ayant des effets multiplicateurs, tels que les infrastructures au Botswana, et/ou pour contribuer à la diversification de l'activité économique (Haglund, 2011). Mais, avant tout, la priorité des gouvernements dont l'économie est fortement dépendante des ressources minérales devrait être de renforcer leurs mécanismes institutionnels afin de lutter contre la corruption, de veiller à la transparence et d'améliorer la redevabilité, afin que les bénéfices réels provenant des actifs naturels soient mieux répartis. Par exemple, au Ghana, les institutions du secteur public ont travaillé en étroite collaboration avec leurs homologues de Norvège afin d'élaborer et d'améliorer la législation dans ce domaine, de créer ou de réformer des institutions et de renforcer les capacités à des fins de gestion durable des ressources pétrolières du Ghana (OCDE, 2012b).

Du point de vue commercial, les moteurs de la croissance économique et du développement se répartissent en trois catégories principales : 1) exportations de produits de base autre que les combustibles, y compris de produits issus des ressources naturelles, forestières et halieutiques ; 2) exportations de combustibles ; 3) exportations de produits manufacturés. En général, les pays les moins avancés et autres pays à faible revenu exportent plutôt des produits de la première catégorie, notamment des minéraux et des produits forestiers et agricoles, alors que les pays en développement à revenu intermédiaire (tranche supérieure) exportent plutôt des produits manufacturés (graphique 2.2). Cela montre bien que les pays en développement les plus pauvres sont dépendants de leurs ressources naturelles. Les exportateurs de produits manufacturés sont bien représentés parmi les pays à revenu intermédiaire (tranches inférieure et supérieure) : Brésil, Chine, Inde, Indonésie et Afrique du Sud. Les taux de croissance ne varient pas beaucoup si l'on considère les pays en développement dans leur ensemble. Toutefois, à y regarder de plus près, les variations sont plus marquées chez les exportateurs de produits des deux premières catégories que chez les exportateurs de produits manufacturés (graphique 2.3). Cela s'explique notamment par des différences d'approche et de gouvernance pour la gestion des ressources naturelles et des matières premières.

2.2. Les modèles de croissance actuels des pays en développement menacent la croissance et le bien-être à long terme

La croissance rapide de nombreux pays en développement et le renforcement des inégalités ajoutent aux problèmes d'environnement qui menacent le bien-être, creusent encore les inégalités sociales et compromettent la croissance pour les générations futures. Au premier plan de ces problèmes figurent les taux croissants de pollution de l'air et de l'eau, les modes de consommation non durables de l'eau et des autres ressources naturelles, le déficit d'infrastructures et la vulnérabilité – de même que la contribution – croissantes au changement climatique mondial.

Graphique 2.2. **Pays en développement par groupes de revenus et principaux types d'exportations**
Nombre de pays dans chaque catégorie

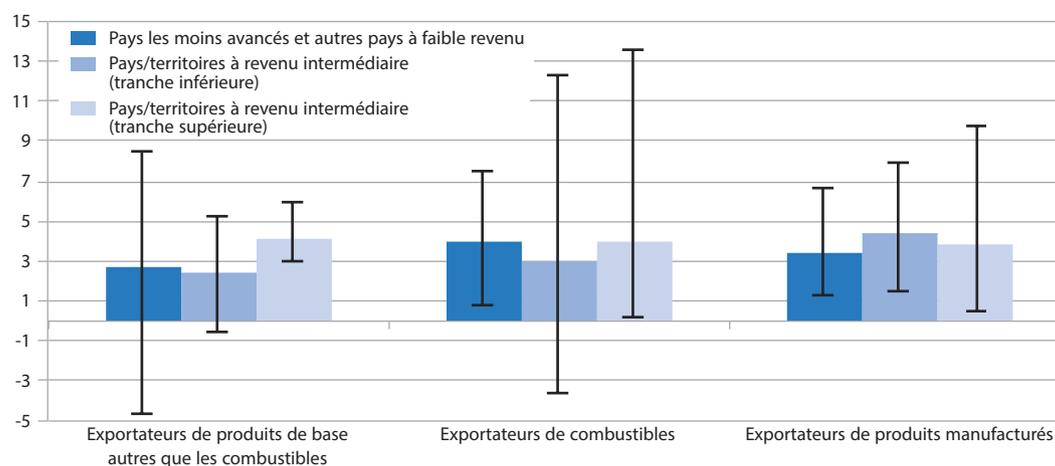


StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932944863>

Note : basé sur un échantillon de 77 des 146 pays de la liste des bénéficiaires d'APD établie par le CAD de l'OCDE (voir annexe 2.A). Les pays les moins avancés sont définis par les Nations Unies (voir www.unctad.org/en/Pages/ALDC/Least%20Developed%20Countries/UN-list-of-Least-Developed-Countries.aspx). Les autres pays à faible revenu sont ceux ayant un RNB par habitant inférieur ou égal à 1 005 USD en 2010. Les pays/territoires à revenu intermédiaire (tranche inférieure) sont ceux ayant un RNB par habitant situé entre 1 006 USD et 3 975 USD en 2010. Les pays/territoires à revenu intermédiaire (tranche supérieure) sont ceux ayant un RNB par habitant situé entre 3 976 USD et 12 275 USD en 2010. Ce graphique présente trois groupes de pays en développement, en se basant sur les principales exportations par catégorie de produits (moyennes sur la période 2001-10 ou dernière année disponible).
Source : Calculs de l'OCDE sur la base de OCDE (2013), « Liste des bénéficiaires d'APD établie par le CAD », OCDE, Paris, consultable à l'adresse www.oecd.org/dac/stats/daclist; Banque mondiale (2011), World Development Indicators 2011; Organisation mondiale du commerce; et sources nationales.

Graphique 2.3. **Taux de croissance des pays en développement, 2000-10**

Taux de croissance du PIB réel par habitant (moyenne annuelle), avec minima et maxima des pays examinés



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932944882>

Note : basé sur un échantillon de 77 des 146 pays de la liste des bénéficiaires d'APD établie par le CAD de l'OCDE (voir annexe 2.A). Les pays les moins avancés sont définis par les Nations Unies (voir www.unctad.org/en/Pages/ALDC/Least%20Developed%20Countries/UN-list-of-Least-Developed-Countries.aspx). Les autres pays à faible revenu sont ceux ayant un RNB par habitant inférieur ou égal à 1 005 USD en 2010. Les pays/territoires à revenu intermédiaire (tranche inférieure) sont ceux ayant un RNB par habitant situé entre 1 006 USD et 3 975 USD en 2010. Les pays/territoires à revenu intermédiaire (tranche supérieure) sont ceux ayant un RNB par habitant situé entre 3 976 USD et 12 275 USD en 2010. Ce graphique présente trois groupes de pays en développement, en se basant sur les principales exportations par catégorie de produits (moyennes sur la période 2001-10 ou dernière année disponible).

Source : Calculs de l'OCDE sur la base de OCDE (2013), « Liste des bénéficiaires d'APD établie par le CAD », OCDE, Paris, consultable à l'adresse www.oecd.org/dac/stats/daclist; Banque mondiale (2011), World Development Indicators 2011; Organisation mondiale du commerce; et sources nationales.

Pollution atmosphérique meurtrière et absence d'accès à l'eau propre et aux services d'assainissement

Le monde en développement est le plus durement touché par les innombrables conséquences de la pollution de l'air et de l'eau. La pollution fait des millions de morts chaque année (OMS, 2009). La mauvaise qualité de l'air et de l'eau nuit à la santé humaine, mais également à la croissance économique, du fait des coûts de traitement des malades et de la perte d'opportunités d'éducation et de travail (encadré 2.2).

Encadré 2.2. Coût de l'inaction en matière d'environnement – exemple de deux pays

Indonésie : Les services d'eau et d'assainissement inadéquats représentent le principal coût à court terme que doit supporter l'économie nationale ; estimé à plus de 6 milliards USD en 2005, ce chiffre équivaut à plus de 2 % du PIB. Les conséquences sanitaires de la pollution de l'air intérieur et extérieur sont également importantes et se chiffrent, d'après les estimations, à 4,6 milliards USD par an, soit environ 1,6 % du revenu national brut. De plus, d'ici la fin du siècle, les conséquences économiques à long terme du changement climatique pourraient coûter cher à l'économie du pays, entraînant un recul du PIB de 2,5 à 7 % chaque année (Banque mondiale, 2009).

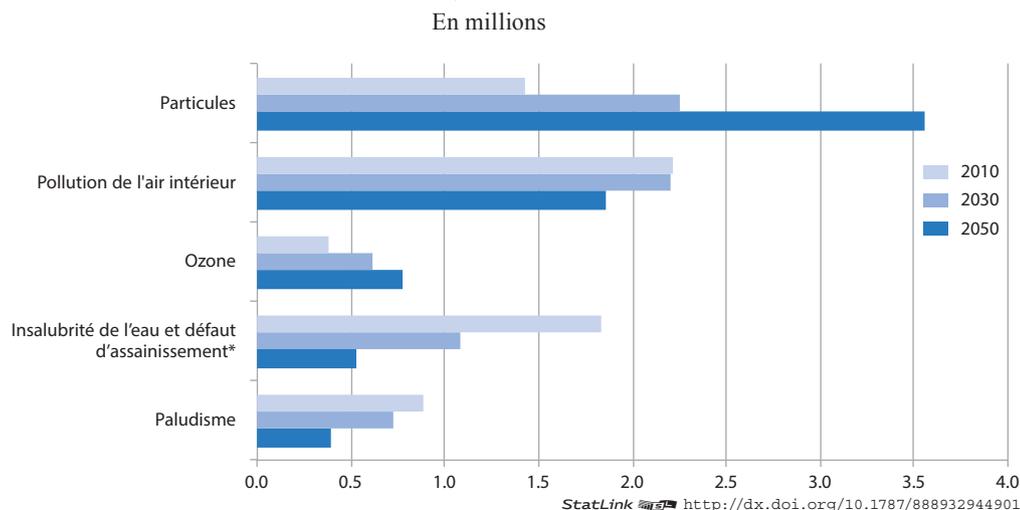
République centrafricaine : La dégradation de l'environnement se traduit en République centrafricaine par des coûts de santé particulièrement lourds : d'après les estimations, l'insalubrité de l'eau, l'absence d'accès aux services d'assainissement et le manque d'hygiène coûteraient 64 millions USD par an. La pollution de l'air intérieur coûterait au pays 29 millions USD supplémentaires par an. Le coût total estimé de la dégradation de l'environnement, en tenant compte des répercussions aussi bien sur le capital humain que sur le capital naturel, s'élève à 130 millions USD par an, soit environ 8 % du PIB du pays (Banque mondiale, 2010a).

Source Banque mondiale (2009), *Summary : Investing in a more sustainable Indonesia*, Banque mondiale, Washington ; Banque mondiale (2010a), *Central African Republic Country Environmental Analysis : Environmental Management for Sustainable Growth*, Banque mondiale, Washington.

L'urbanisation rapide et l'augmentation de la production industrielle se traduisent dans les pays en développement par un accroissement des taux d'émission de polluants atmosphériques dangereux imputables à l'utilisation de combustibles fossiles dans les transports et l'industrie. Si rien n'est fait, le nombre de décès prématurés liés à la pollution de l'air extérieur, qui s'élève aujourd'hui à environ 1,8 million à l'échelle mondiale, devrait atteindre 4,4 millions en 2050 du fait de l'exposition à l'ozone et aux particules (graphique 2.4). La principale menace vient des particules en suspension dans l'air qui, si rien ne change, pourraient causer deux fois plus de décès prématurés d'ici 2050, faisant 3,6 millions de victimes par an. Les pays en développement, et les économies émergentes telles que la Chine, l'Inde et l'Indonésie, seront les plus durement touchés (graphique 2.5) (OCDE, 2012a). La pollution de l'air intérieur fait également peser une grave menace sanitaire sur les populations, principalement lorsqu'elles n'ont pas accès aux sources d'énergie modernes et utilisent des fours de cuisson polluants. Cette menace devrait s'atténuer d'ici 2050 grâce à des mesures ciblées, mais les risques liés à la pollution de l'air extérieur devraient quant à eux s'intensifier, avec des conséquences mortelles essentiellement pour les population urbaines des pays en développement (OCDE, 2012a).

En ce qui concerne la qualité de l'eau et les services connexes, l'accès à des sources d'eau améliorées et des services d'assainissement demeure un facteur clé du développement. Entre 1990 et 2008, l'accès à des sources d'eau améliorées a été étendu à 1,8 milliard de personnes, mais 240 millions d'individus resteront probablement privés de cet accès d'ici

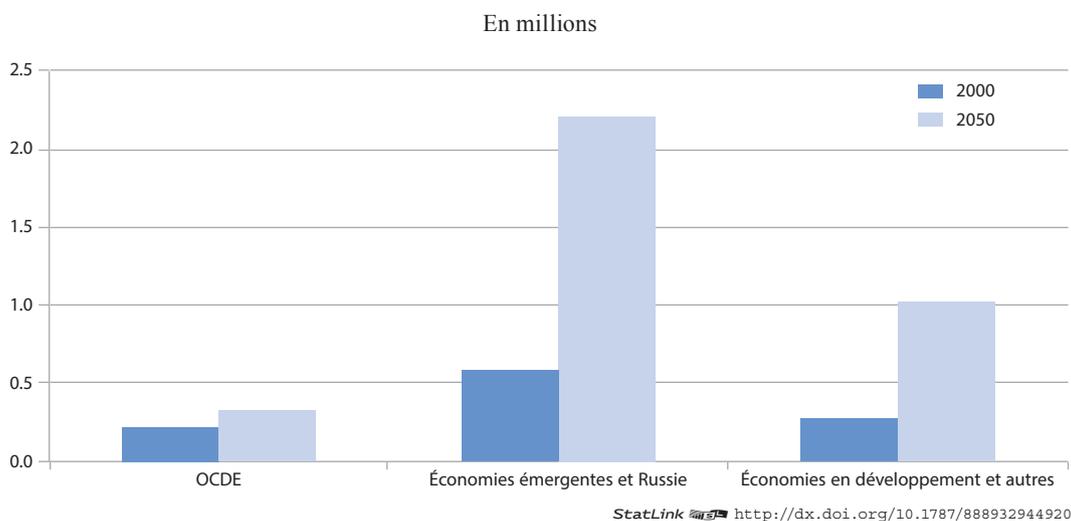
Graphique 2.4. **Décès prématurés, dans le monde, dus à des facteurs environnementaux, en 2010, 2030 et 2050**



*Note : Mortalité juvénile uniquement.

Source : Scénario de référence des Perspectives de l'environnement de l'OCDE ; résultats du modèle IMAGE.

Graphique 2.5. **Décès prématurés, dans le monde, dus à l'exposition aux particules, en 2000 et 2050**



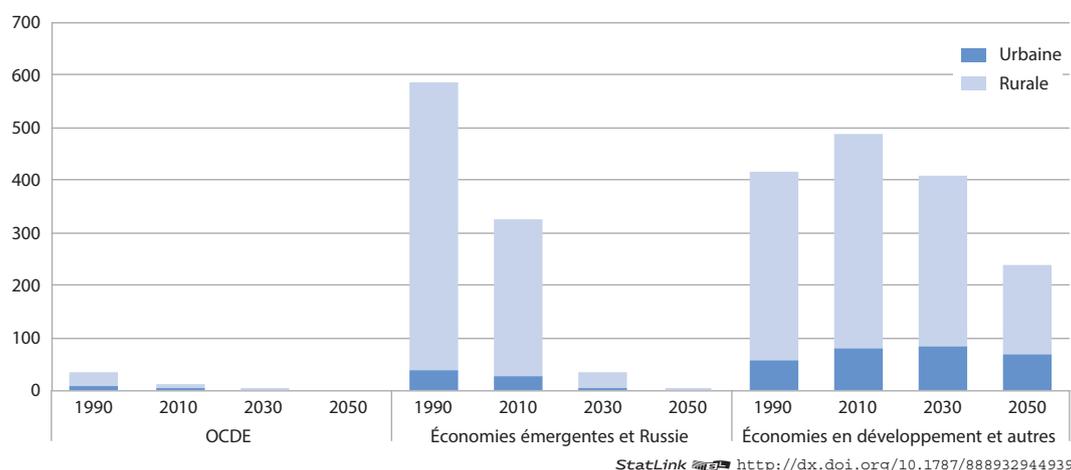
Note : La catégorie « OCDE » inclut le Mexique et le Chili, bien que ces pays reçoivent aussi une aide publique au développement (APD). La catégorie « Économies émergentes » inclut l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Indonésie. La catégorie « Économies en développement et autres » inclut tous les autres pays, indépendamment de leur situation au regard de l'APD.

Source : Scénario de référence des Perspectives de l'environnement de l'OCDE ; résultats du modèle IMAGE.

2050, essentiellement dans les pays en développement (graphique 2.6). Le problème se fait particulièrement sentir dans les zones urbaines, la proportion des citoyens sans accès à l'eau traitée ayant augmenté entre 1990 et 2008. La proportion de la population privée d'accès à l'eau traitée devrait également augmenter en Afrique subsaharienne, où il est peu probable que l'Objectif du millénaire pour le développement relatif à l'accès à une source d'eau améliorée soit réalisé (graphique 2.6). Pire encore, en 2050, près de 1.4 milliard d'individus n'auront sans doute aucun accès aux services d'assainissement de base (graphique 2.7)

(OCDE, 2012a). En dépit de vigoureux appels à l'action lancés sur le plan international, les données du Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement montrent que 2.6 milliards d'individus n'utilisent toujours pas de services d'assainissement améliorés et que 884 millions d'individus n'utilisent pas de sources d'eau potable améliorées (Programme commun OMS/UNICEF, 2010). Il est très important de noter que l'accès à une source d'eau « améliorée » n'est pas toujours synonyme d'accès à une eau « salubre » convenant à la consommation humaine. C'est pourquoi la moitié des patients hospitalisés en Afrique souffrent de pathologies liées à l'eau (OCDE, 2012b).

Graphique 2.6. Population n'ayant pas accès à une source d'eau améliorée en 1990, 2010, 2030 et 2050

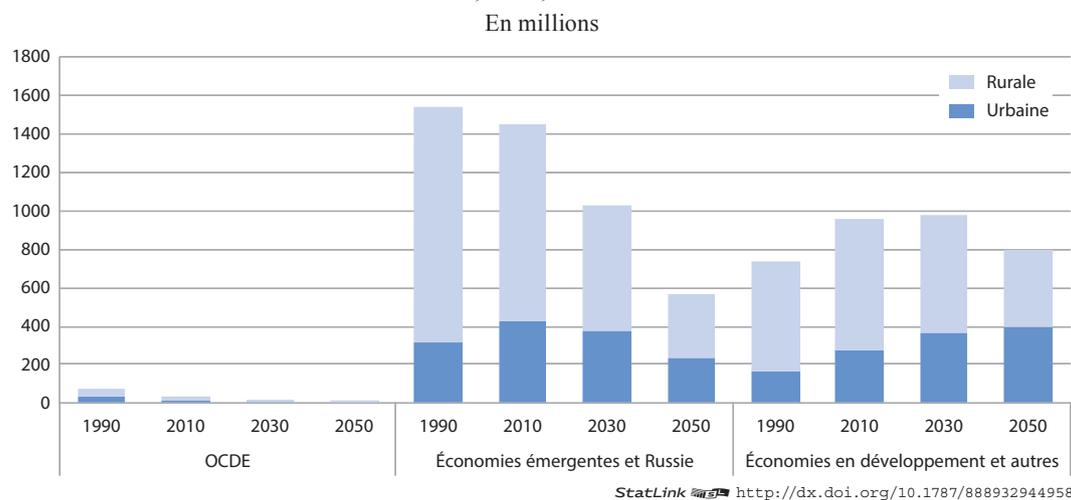


StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932944939>

Note : La catégorie « OCDE » inclut le Mexique et le Chili, bien que ces pays reçoivent aussi une aide publique au développement (APD). La catégorie « Économies émergentes » inclut l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Indonésie. La catégorie « Économies en développement et autres » inclut tous les autres pays, indépendamment de leur situation au regard de l'APD.

Source : Scénario de référence des Perspectives de l'environnement de l'OCDE ; résultats du modèle IMAGE.

Graphique 2.7. Population n'ayant pas accès à des installations sanitaires améliorées en 1990, 2010, 2030 et 2050



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932944958>

Note : La catégorie « OCDE » inclut le Mexique et le Chili, bien que ces pays reçoivent aussi une aide publique au développement (APD). La catégorie « Économies émergentes » inclut l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Indonésie. La catégorie « Économies en développement et autres » inclut tous les autres pays, indépendamment de leur situation au regard de l'APD.

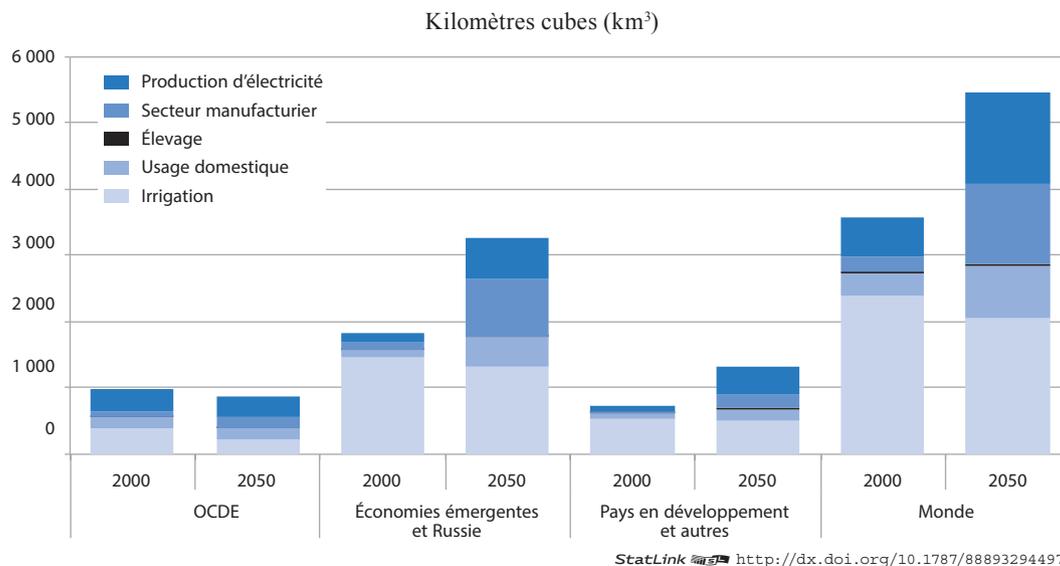
Source : Scénario de référence des Perspectives de l'environnement de l'OCDE ; résultats du modèle IMAGE.

Raréfaction des ressources naturelles

Comme nous l'avons vu, les pays en développement sont bien plus dépendants à l'égard des ressources naturelles que les pays industrialisés. Le capital naturel joue un rôle particulièrement important dans les économies africaines. En effet, l'Afrique dispose d'une profusion d'actifs naturels, renouvelables ou non ; bien gérés, ils pourraient constituer la base d'une croissance et d'un bien-être soutenus et durables. D'après la Banque africaine de développement, les pays africains dont l'économie repose sur les ressources naturelles devraient connaître une croissance plus rapide que les autres (BAfD, 2012). Toutefois, cette croissance future n'interviendra que si ces ressources sont gérées de manière durable. S'agissant des ressources forestières, le taux de déforestation de l'Afrique est deux fois plus élevé que le taux mondial et les prévisions annoncent une perte annuelle de plus de 4 millions d'hectares de forêt (BAfD, 2012). La gestion inefficace et inéquitable des actifs naturels, y compris du climat mondial, a déjà conduit à de graves pénuries, dégradations et conflits de ressources, et expose de nombreuses populations, du continent africain notamment, à des risques inacceptables.

Dans les pays en développement, des millions de personnes sont tributaires de la qualité des sols et de l'abondance des ressources forestières et halieutiques pour subsister. En général, dans les pays en développement pauvres, plus le foyer est démuné, plus il tire son alimentation, son combustible, ses matériaux de construction, ses plantes médicinales et ses revenus des ressources naturelles. Malgré la valeur des actifs naturels et l'importance de leur contribution à la croissance actuelle, les ressources de nombreux pays en développement ne sont pas gérées durablement, ce qui conduira à la perte de services écosystémiques. Au plan mondial, environ 28% des ressources marines étaient soit surexploitées, soit épuisées, soit en phase de reconstitution en 2007 (FAO, 2008; OCDE, 2008). Les disponibilités d'eau douce sont en recul dans de nombreuses régions ; on estime

Graphique 2.8. Demande mondiale d'eau en 2000 et 2050 (projections)



Note : Ce graphique se rapporte uniquement à la mesure de la demande d'eau « bleue » et ne tient pas compte de l'agriculture pluviale. L'eau « bleue » est l'eau douce des aquifères, cours d'eau et lacs qui peut être prélevée à diverses fins. La catégorie « OCDE » inclut le Mexique et le Chili, bien que ces pays reçoivent aussi une aide publique au développement (APD). La catégorie « Économies émergentes » inclut l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Indonésie. La catégorie « Économies en développement et autres » inclut tous les autres pays, indépendamment de leur situation au regard de l'APD.

Source : Scénario de référence des Perspectives de l'environnement de l'OCDE ; résultats du modèle IMAGE.

que, en 2050, 2,3 milliards de personnes de plus qu'aujourd'hui seront appelées à vivre dans des bassins hydrographiques soumis à un stress hydrique élevé, ce qui signifie que, si aucune mesure n'est prise, plus de 40% de la population mondiale vivra dans des zones marquées par le stress hydrique, notamment en Afrique du Nord et en Afrique australe, ainsi qu'en Asie du Sud et en Asie centrale. La demande mondiale d'eau devrait augmenter de quelque 55% compte tenu des besoins croissants des industries manufacturières (+400%), de la production d'électricité thermique (+140%) et des ménages (+130%) (graphique 2.8). Cette situation de pénurie ne fera qu'accroître la concurrence entre les utilisateurs de ressources disponibles en faibles quantités. Elle freinera aussi la croissance de nombreuses activités économiques, mettra en péril les écosystèmes et appauvrira considérablement les nappes souterraines, d'où une pression encore plus importante sur l'approvisionnement en eau douce de la population mondiale en expansion (OCDE, 2012a).

Vulnérabilité croissante face au changement climatique mondial (et contribution croissante à ce changement)

Les pays en développement sont particulièrement vulnérables au changement climatique, du fait de leur forte exposition aux risques et de leur manque de capacités pour faire face et réagir aux changements climatiques et aux catastrophes. Le changement climatique n'affectera pas tous les pays de la même façon et certaines zones, telles que l'Afrique, risquent d'être plus touchées que d'autres. Il aura des répercussions directes sur les pays en développement, dues essentiellement à l'élévation des températures, à la modification de la pluviométrie, à la montée du niveau de la mer et à la variation des extrêmes météorologiques. En dépit de la diversité des effets du changement climatique, le GIEC a identifié certaines grandes tendances régionales pour les pays en développement, en se basant sur des scénarios de croissance intégrant des mesures modérées d'adaptation et de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GIEC 2007 ; OCDE 2012a) :

- **Afrique** : Dès 2020, de 75 à 250 millions de personnes devraient être exposées à un plus grand stress hydrique ; les rendements de l'agriculture pluviale pourraient être réduits de jusqu'à 50% dans certaines régions d'ici 2020 ; la production agricole, y compris l'accès à l'alimentation, pourrait être gravement compromise.
- **Asie** : Les disponibilités d'eau douce en Asie centrale, méridionale, orientale, ainsi que dans le sud-est asiatique devraient diminuer dès les années 2050 ; les zones côtières seront menacées par de plus fortes crues ; le taux de mortalité imputable aux maladies associées aux inondations et aux sécheresses devrait augmenter dans certaines régions. Sur l'ensemble du continent, 49 millions de personnes supplémentaires devraient être menacées par la faim d'ici 2020.
- **Amérique latine** : Remplacement progressif de la forêt tropicale par la savane dans l'Amazonie orientale ; risque d'importantes pertes de biodiversité dues à l'extinction d'espèces dans nombre de régions tropicales ; variations notables des disponibilités d'eau pour la consommation humaine, l'agriculture et la production d'énergie.

Faute de mesures d'adaptation prises en temps voulu, les changements climatiques et leur cortège d'événements extrêmes et de catastrophes naturelles auront des effets considérables dans les pays en développement (GIEC, 2007 ; OCDE, 2009). Ces pays seront exposés à divers risques : augmentation de l'intensité des événements météorologiques extrêmes en Afrique, intensification des précipitations et vents extrêmes en Asie orientale et méridionale, ainsi que dans le sud-est asiatique, et augmentation de la fréquence, de l'intensité et de la durée des vagues de chaleur en Asie orientale (GIEC, 2007). Globalement, la modification de la pluviométrie, l'élévation des températures et la pénurie d'eau douce

devraient réduire les surfaces cultivables de nombreux pays en développement, raccourcir la saison de végétation et faire baisser la productivité agricole, notamment dans les zones d'agriculture pluviale (GIEC, 2007). L'insécurité alimentaire et la faim devraient donc s'accroître de manière significative. Alors que la sécheresse frappera de nombreux pays, certaines zones devraient être plus arrosées, voire exposées à des inondations plus fréquentes suite à de fortes pluies. Faute de mesures d'adaptation prises en temps voulu, la montée du niveau de la mer menacera davantage les côtes ainsi que leurs infrastructures et installations, en particulier les villes côtières en expansion rapide. Les pressions sur les ressources naturelles et la biodiversité devraient s'intensifier du fait du changement climatique, d'où des risques élevés de perte de biodiversité en Asie et Amérique latine et des dommages encore plus importants infligés aux récifs coralliens d'Asie et des petits États insulaires (GIEC, 2007 ; OCDE, 2012a). Le changement climatique devrait aussi avoir de nombreux effets sur la santé humaine, notamment : risque d'incursion du paludisme dans quelques régions d'Afrique de l'Est précédemment exemptes ; augmentation des risques sanitaires et du risque de décès dus aux inondations en Asie orientale et méridionale, ainsi que dans le sud-est asiatique ; et augmentation des risques de paludisme, de stress thermique et de maladies transmises par l'eau en Amérique latine (GIEC, 2007 ; OCDE, 2012a).

L'économie de nombreux pays en développement repose majoritairement sur des activités sensibles au climat telles que l'agriculture ou la pêche. Les effets du changement climatique y seront d'autant plus graves que ces pays sont déjà exposés à des températures élevées et que les nouvelles hausses prévues dans bon nombre d'entre eux les éloigneront encore des températures optimales convenant à ces activités (GIEC, 2007). De plus, rares sont les pays en développement qui ont la capacité de faire face aux répercussions environnementales et aux événements extrêmes, du fait de la faiblesse de leurs PIB et de leurs niveaux d'éducation, de leurs taux de pauvreté élevés et du sous-développement de leurs institutions, de leurs compétences techniques, de leur capital humain et de leurs systèmes financiers et économiques (OCDE, 2009).

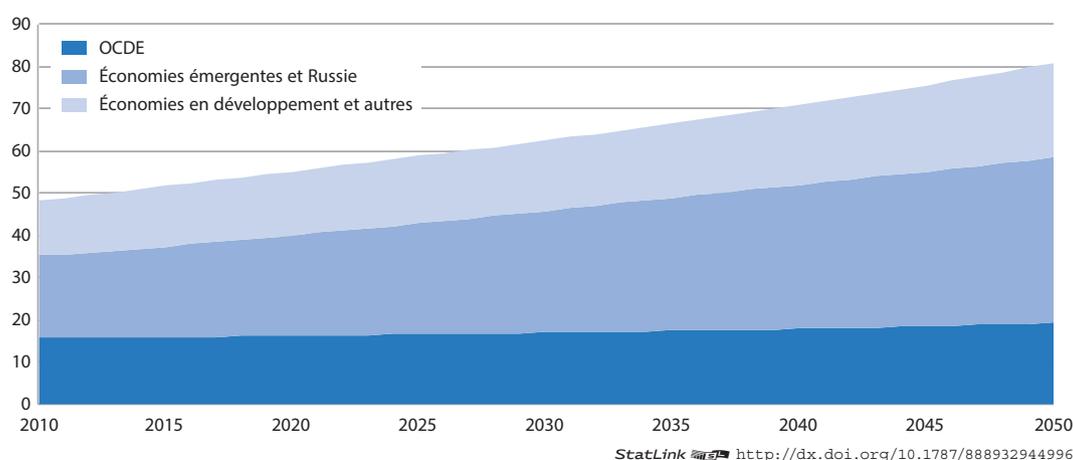
En l'absence de mesures d'adaptation, le changement climatique aura d'importantes conséquences sur la croissance et sur les efforts de réduction de la pauvreté dans les pays en développement. Il limitera le potentiel de croissance économique des économies en développement, aussi bien à cause des évolutions progressives du climat que de l'aggravation des conséquences des événements climatiques extrêmes. De nombreuses études ont établi des liens entre le recul de la croissance ou du bien-être et les impacts du changement climatique⁷. Ont été étudiés les répercussions de l'élévation des températures moyennes (Dell et al., 2011), la baisse de la production et des rendements agricoles (Arndt et al., 2012 ; Calzadilla et al., 2009), les impacts sur les infrastructures (Arndt et al., 2011b) et sur les ressources naturelles (Reid et al., 2007). Au-delà de leurs conséquences environnementales et humanitaires, les catastrophes naturelles et les événements climatiques extrêmes peuvent porter un coup sévère à l'économie.

Si le coût économique des catastrophes naturelles est plus élevé en valeur absolue dans les pays développés, en proportion du PIB, les pertes économiques seront plus importantes dans les pays en développement (GIEC, 2012). Outre leurs répercussions économiques immédiates, les catastrophes naturelles risquent également de réduire les perspectives de croissance économique à long terme en détournant les capitaux des investissements en faveur de la croissance et de la réduction de la pauvreté au profit des opérations de secours et de reconstruction (Benson et Clay, 2004), ou en diminuant la quantité de capitaux productifs présents dans l'économie (Vivid Economics, 2010). Par exemple, au Honduras, les conséquences à long terme de l'ouragan Mitch sur la croissance économique ont été telles que, six ans après son passage en 1998, le PIB restait, selon les estimations, inférieur de 6 à

9% à ce qu'il aurait dû être sans cette catastrophe (CDKN, 2012a). Si ces risques ne sont pas pris en charge, les pertes dues aux catastrophes naturelles et aux événements climatiques extrêmes dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire pourraient même augmenter plus rapidement que leurs taux de croissance économique (CDKN, 2012a).

Bien que vulnérables face au changement climatique, les pays en développement y contribuent de plus en plus (graphique 2.9). Bon nombre d'entre eux sont déjà prisonniers de sources d'énergie très polluantes et émettrices de gaz à effet de serre. Si de nouvelles sources d'énergie à faibles émissions ne sont pas déployées sur une échelle équivalente à la révolution industrielle, les émissions de CO₂ liées à l'énergie des pays en développement devraient doubler à l'horizon 2050 (OCDE 2012a ; AIE, 2011).

Graphique 2.9. **Évolution des émissions de gaz à effet de serre, 2010-50**
En gigatonnes d'équivalent dioxyde de carbone (GtCO₂éq)



Note : Les émissions d'équivalent-CO₂ correspondent à la quantité émise de dioxyde de carbone qui provoquerait le même forçage radiatif intégré dans le temps jusqu'à une date donnée qu'une quantité émise d'un gaz à effet de serre à longue durée de vie ou qu'un mélange de gaz à effet de serre. La quantité d'équivalent-CO₂ est obtenue en multipliant l'émission d'un gaz à effet de serre par son potentiel de réchauffement global pour la période de temps considérée. Dans le cas d'un mélange de gaz à effet de serre, elle est obtenue en additionnant les émissions d'équivalent-CO₂ de chacun des gaz. Si la quantité émise d'équivalent-CO₂ est une mesure standard et utile pour comparer les émissions des différents gaz à effet de serre, elle n'implique cependant pas des réponses identiques aux changements climatiques.

La catégorie « OCDE » inclut le Mexique et le Chili, bien que ces pays reçoivent aussi une aide publique au développement (APD). La catégorie « Économies émergentes » inclut l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Indonésie. La catégorie « Économies en développement et autres » inclut tous les autres pays, indépendamment de leur situation au regard de l'APD.

Source : Scénario de référence des Perspectives de l'environnement de l'OCDE ; résultats ENV-Linkages.

2.3. Que peut apporter la croissance verte aux pays en développement ?

La croissance verte, outre qu'elle permet aux pays en développement d'éviter les risques engendrés par le modèle de croissance actuel pour la santé, l'environnement et la croissance économique, peut également leur procurer un certain nombre d'avantages.

Gestion durable des actifs naturels au profit d'une croissance stable et du bien-être humain

La gestion durable des actifs naturels dans les pays en développement impliquera de réaliser des arbitrages entre les bénéfices à court terme et à long terme. En effet, si la productivité ou la valeur ajoutée de la ressource est mal gérée, les efforts de gestion durable des ressources naturelles sur le long terme risquent de saper la croissance à brève échéance. La fixation de limites de consommation des ressources risque de réduire la croissance à court terme dans les secteurs connexes, mais peut contribuer à maintenir la productivité sur le long terme. Par exemple, la gestion durable de ressources renouvelables telles que les forêts et les pêcheries risque de priver les populations des pays en développement d'une partie des matières premières dont elles ont besoin pour vivre et d'imposer en outre des restrictions aux activités apparentées telles que l'agriculture ou la pêche (interdiction de conversion d'espaces forestiers à l'agriculture ou restriction de l'utilisation par les agriculteurs de produits chimiques susceptibles d'affecter les ressources en eau ou les stocks de poisson, par exemple). Compte tenu de ces restrictions, il faudra, pour créer de la croissance, améliorer la productivité et la qualité des produits, progresser dans la chaîne de valeur et capter la valeur créée par la protection et le renforcement des services écosystémiques afin de la reverser à ceux qui se trouveront le plus affectés à court terme (Banque mondiale, 2012). Cela implique aussi d'adopter une perspective à plus long terme et de tenir compte de la durée de vie productive des actifs naturels ainsi gérés.

On trouve dans les pays en développement de plus en plus d'exemples concluants de gestion durable des ressources bénéficiant directement au développement au plan local (encadrés 2.3 et 2.4). Par exemple, la perte nette de superficie forestière mondiale entre 2000 et 2010 s'élevait à 5.2 millions d'hectares par an, contre 8.3 millions entre 1990 et 2000 (FAO, 2010). Ce résultat s'explique, en particulier, par les mesures vigoureuses de réduction de la déforestation prises en Indonésie et au Brésil. En outre, les aires

Encadré 2.3. Initiatives de gestion des ressources forestières, halieutiques et hydriques lancées par les pays en développement sur la voie d'une croissance verte

- *Lutte contre les plantes envahissantes exogènes et création d'emplois* : certaines espèces invasives menacent la biodiversité de l'Afrique du Sud, la sécurité hydrique, le fonctionnement écologique des systèmes naturels et l'utilisation productive des terres. Le programme public Working for Water a permis de les supprimer sur plus d'un million d'hectares, fournissant ainsi emploi et formation à environ 30 000 personnes par an, dont plus de la moitié sont des femmes.
- *Gestion durable des ressources forestières, source de revenus et d'emplois* : Les forêts couvrent près de 40% du territoire népalais. La législation et la réglementation forestières reconnaissent les groupes d'utilisateurs de la forêt constitués dans les communautés comme des « personnes morales autonomes et indépendantes assurant la gestion et l'utilisation des forêts communautaires ». Ces forêts communautaires représentent désormais environ un cinquième des forêts du pays, avec 17 685 groupes de communautés locales gérant plus de 1.6 million d'hectares. Les activités de protection de la forêt, d'abattage des arbres et d'exploitation du bois, ainsi que les produits forestiers non ligneux, procurent emplois et revenus à plus de deux millions de foyers (Elson, 2012).

Source : site Web du Ministère de l'eau de la République d'Afrique du Sud, www.dwaf.gov.za/wfw/, consulté le 22 février 2013 ; Elson, D. (2012), *Guide to Investing in Locally Controlled Forestry*, Growing Forest Partnerships, en association avec la FAO, l'IIED, l'UICN, The Forests Dialogue et la Banque mondiale, IIED, Londres.

protégées représentent désormais près de 13 % de la superficie terrestre totale des pays en développement, contre 11.6 % dans les pays développés. Ces aires incluent de plus en plus de terres autochtones et gérées par les populations locales (PNUE, 2012 ; Site web « World Database on Protected Areas »).

Au-delà de la croissance économique, les actifs naturels fournissent aussi des services écosystémiques indispensables à la croissance et à la qualité de vie. Si la croissance ne permet pas une gestion durable de ces services, elle risque d'engendrer un recul de la qualité de l'air, de l'eau, des sols et d'autres actifs dont dépendent la santé et le bien-être humain (OCDE, 2011a). La mauvaise qualité environnementale résultant d'une utilisation non durable des ressources peut avoir de lourdes conséquences pour la santé humaine et générer des coûts importants pour l'économie au fil du temps. Les populations les plus pauvres, qui sont moins en mesure de payer pour accéder à des ressources de meilleure qualité (par exemple : eau en bouteille, appareils de cuisson moins polluants ou logements à l'écart des zones très polluées ou inondables), pâtissent davantage de la mauvaise qualité de l'environnement.

Encadré 2.4. La croissance verte peut contribuer à améliorer les revenus des populations locales dépendantes des ressources naturelles

- **À Madagascar, la pêche contrôlée fait augmenter le prix des crevettes** : les exportations de crevettes rapportent plus de 155 millions USD par an à Madagascar. Les efforts d'amélioration du secteur déployés par les autorités et le secteur privé ont entraîné de fortes hausses de prix. Ils ont consisté notamment à lutter contre la surpêche, d'où une augmentation de la taille des prises, et ont permis d'améliorer l'accès au marché et aux informations, grâce à la création d'un observatoire économique. Les prix à l'exportation ont ainsi progressé de 10 % en 2000/01 et de 3 % en 2001/02, améliorant les revenus des pêcheurs locaux (OCDE, 2008).
- **En Ouganda, l'agriculture biologique améliore les revenus des agriculteurs** : les exportations ougandaises de produits agricoles certifiés biologiques sont passées, en valeur, de près de 3 millions USD en 2003 à près de 23 millions USD en 2008. Les producteurs ougandais d'ananas, de gingembre et de vanille biologiques vendent leurs produits respectivement 300 %, 185 % et 150 % plus cher que les producteurs conventionnels (PNUE, 2011).
- **En Éthiopie, la régénération naturelle des forêts a des retombées positives** : dans le cadre du projet de régénération naturelle assistée de Humbo, la régénération naturelle des forêts gérée par les agriculteurs fait renaître les forêts abattues. La régénération de presque 3 000 hectares a permis d'accroître la production de bois et de produits de la forêt, tels que le miel et les fruits, d'où une hausse des revenus des ménages. L'amélioration de la gestion des terres favorise aussi la repousse de l'herbe et permet de constituer des stocks de fourrage pour les animaux, qui peuvent être vendus et apporter ainsi des revenus supplémentaires. La régénération de la forêt naturelle devrait, outre fournir un important habitat à de nombreuses espèces locales, réduire l'érosion des sols et les inondations (Banque mondiale, 2012, citation de Brown et al., 2011).

Sources : OCDE (2008), « *Ressources naturelles et croissance pro-pauvres – Enjeux économiques et politiques* », Lignes directrices et ouvrages de référence du CAD, Éditions OCDE, Paris ; PNUE (2011), *Towards a Green Economy : Pathways to Sustainable Development and Poverty Eradication – A Synthesis for Policy Makers*, PNUE, Nairobi ; Banque mondiale (2012), « *Inclusive Green Growth : the Pathway to Sustainable Development* », Banque mondiale, Washington ; Brown, DR., et al. (2011), "Poverty Alleviation and Environmental Restoration Using the Clean Development Mechanism : A Case Study from Humbo Ethiopia", *Environmental Management*, août 2011, volume 48, n° 2.

Lutte contre la pauvreté et conception des politiques

La croissance verte permet de créer davantage de valeur à partir des actifs naturels (encadré 2.4), mais ses retombées positives pour les pauvres dépendent de la répartition des recettes et du financement des coûts immédiats. Les personnes et communautés pauvres risquent en effet de passer à côté, car leurs ressources financières, connaissances et compétences ne leur permettront pas toujours d'adapter leurs méthodes et pratiques de production pour tirer parti des biens et services environnementaux. Par exemple, les frais de certification pour adhérer aux programmes d'écolabellisation ou aux autres normes de production durable risquent d'exclure les paysans, les bûcherons, les pêcheurs et autres petits producteurs n'ayant pas suffisamment de ressources financières ou de soutien institutionnel, sauf si des politiques visent spécifiquement à les inclure (OCDE, à paraître a).

Les politiques fiscales en faveur de la croissance verte et les réformes des subventions peuvent encourager l'utilisation durable des ressources et procurer de nouvelles recettes pour financer les infrastructures, mais elles risquent aussi de faire augmenter le prix des ressources. D'aucuns craignent que de telles politiques de croissance verte (augmentation des tarifs de l'eau et des taxes carbone et suppression des subventions au titre de l'eau et des combustibles fossiles) aient des conséquences disproportionnées sur les ménages pauvres, qui consacrent une part plus importante de leurs revenus à ces dépenses de base. Les effets dépendront aussi du type de combustible fossile concerné et de la nature de la subvention ou de la taxe. Par exemple, dans le cas de l'Inde, la taxation du kérosène ou la suppression des subventions sur ce combustible serait difficilement supportable pour les ménages pauvres, qui ont besoin de cette énergie pour la cuisson (AIE, 2011). Le relèvement des prix d'autres actifs naturels tels que l'eau et les produits agricoles et forestiers serait aussi plus difficile à supporter pour les pauvres (Schroeder, 2008 ; AIE, 2011). Les exemples de l'Indonésie et de l'Inde montrent toutefois que les répercussions sur les populations pauvres des pays en développement sont moins lourdes si des mesures d'accompagnement, telles que des transferts monétaires et d'autres mécanismes de protection sociale, sont mises en place pour soulager les groupes pénalisés par les nouvelles mesures fiscales ou les réformes des subventions préjudiciables à l'environnement. Certains de ces instruments politiques sont examinés au chapitre 3.

Deux éléments doivent être impérativement pris en compte pour s'assurer que les politiques de croissance verte contribuent à la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement. Il convient ainsi d'étudier : 1) comment sont répartis les bénéfices économiques et environnementaux de la croissance verte, notamment dans quelle mesure ils parviennent jusqu'aux populations pauvres à court et long termes ; 2) comment sont partagés les effets financiers et les coûts immédiats, y compris l'augmentation des taxes et des prix des biens de première nécessité essentiels aux populations pauvres. Il est indispensable de tenir compte, dans la conception et la mise en œuvre des politiques de croissance verte, de ces effets redistributifs ou des coûts pesant sur les populations les plus pauvres (OCDE, à paraître a).

Nouveaux débouchés économiques, nouvelles perspectives d'emploi

La croissance verte dans les pays développés pourrait offrir des débouchés aux pays en développement pratiquant une gestion durable de leurs actifs naturels. Par exemple, le sous-secteur de l'agriculture biologique, qui est actuellement en plein essor, ouvre des débouchés à de nombreux pays en développement, aussi bien sur leur marché intérieur qu'à l'exportation. Dans ce sous-secteur, 97 % des recettes de ces pays sont générées dans les pays développés, alors que 80 % du nombre total de producteurs se trouvent dans les pays en développement (Willer et Kilcher, 2009). Les pays en développement tirent des revenus des crédits d'émission de carbone qu'ils vendent aux pays développés et attirent les

investissements étrangers pour financer des projets d'infrastructures vertes, qui pourront à leur tour créer des opportunités commerciales. L'Éthiopie vient d'évaluer son potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre à 250 millions de tonnes d'équivalent CO₂ (CO₂éq) d'ici 2030, grâce à la mise en œuvre de sa Stratégie pour une économie verte et résiliente au changement climatique (EPA, 2011 ; OCDE, à paraître b). Plus de 80 % de ce potentiel peut être réalisé à moins de 15 USD par tonne d'équivalent CO₂. L'un des éléments clés de cette stratégie vise à attirer du financement climatique international et à obtenir le soutien des partenaires au développement pour aider au financement de ces projets, dont le coût total est estimé à 150 milliards USD sur les 20 prochaines années (EPA, 2011 ; voir également chapitre 3, encadré 3.2)

La biodiversité et les services écosystémiques pourraient contribuer bien plus largement à la croissance des pays en développement, mais il convient tout d'abord de prendre en compte la valeur des actifs naturels et de créer des incitations adaptées et efficaces. Les pays en développement abritent souvent de larges réserves de biodiversité et de grands espaces naturels riches en biodiversité, dont la valeur devrait être davantage prise en compte (voir chapitre 1, encadré 1.3), sachant notamment que de nombreux services écosystémiques locaux auront des effets au plan mondial. Par exemple, les forêts tropicales riches en biodiversité ont souvent des fonctions de préservation du sol et de rétention d'eau et jouent par conséquent un rôle essentiel dans le stockage du carbone. Le défi consiste à attribuer aux actifs naturels une valeur économique permettant d'exploiter au mieux le potentiel de croissance et d'assurer la pérennité de la ressource tout en produisant les avantages jugés les plus importants. Lorsque les incitations à la gestion durable sont faibles, ces actifs sont le plus souvent économiquement « invisibles », ou leur valeur ne transparait qu'au travers des produits commercialisés, tels que le bois. Le Brésil et le Costa Rica ont élaboré des mécanismes récompensant les activités qui préservent les actifs naturels ou les exploitent dans une optique durable (chapitre 1, encadré 1.3 ; encadré 2.5). D'autres instruments existent, comme la gestion communautaire des forêts et l'adaptation fondée sur les écosystèmes, pour promouvoir la biodiversité ainsi que la préservation et la pérennisation des actifs naturels tout contribuant au développement des populations locales (OCDE, 2012a). L'écotourisme constitue une autre activité économique émergente, qui a déjà profité à de nombreux pays en développement dont les ressources naturelles constituent un avantage comparatif.

De plus en plus de données montrent que les politiques vertes peuvent avoir des effets bénéfiques en termes d'emploi, de nombreuses études leur attribuant des augmentations nettes allant de 0.5 % à 2 % (OIT, 2013). De plus, des travaux récents laissent entendre que ces améliorations sur le marché de l'emploi concerneraient davantage les économies émergentes et en développement que les pays industrialisés. C'est souvent le cas lorsque les politiques environnementales sont couplées à des mesures publiques d'accompagnement et à des incitations telles que des crédits d'impôts, des éco-subsidies transitoires ou des initiatives de formation et d'éducation de la main-d'œuvre. Les huit secteurs dans lesquels le « virage au vert » de l'économie contribuerait particulièrement à la création nette d'emplois sont l'agriculture, la sylviculture, la pêche, l'énergie, l'industrie manufacturière à forte intensité de ressources, le recyclage, le bâtiment et les transports. Il s'agit aussi des secteurs qui emploient généralement le plus de monde dans les pays en développement, en particulier dans les pays les plus pauvres, où les secteurs productifs et générateurs de revenus sont traditionnellement ceux qui dépendent des ressources naturelles. Les possibles effets négatifs des réformes en faveur de la croissance verte peuvent être atténués grâce à des mesures d'accompagnement, notamment sur le marché du travail, et de politiques sociales (protection sociale et développement des compétences, notamment) (OIT, 2013).

Encadré 2.5. Biodiversité et services écosystémiques au service de la croissance verte : Réalisations de pays en développement

- Au Brésil, le Programme de développement socio-environnemental de la production familiale rurale (Proambiente) alloue aux agriculteurs et aux éleveurs jusqu'à un tiers du salaire minimum s'ils ont recours à des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement (suppression des pesticides ou adoption des systèmes d'agroforesterie durables, par exemple).
- Au Costa Rica, le programme de paiements pour services environnementaux mis en place par une loi de 1996 et financé par des taxes sur les carburants et l'eau pousse les propriétaires forestiers à renoncer à la déforestation en les rétribuant pour les services environnementaux rendus par la forêt, comme la protection des bassins versants et de la biodiversité et l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. Plus de 230 millions USD ont été versés depuis le lancement du programme.

Source : sites Web des programmes Proambiente et Fonafifo : www.proambiente.cnpm.embrapa.br; www.fonafifo.go.cr; Porras (2010), *Fair and Green? The social impacts of payments for environmental services in Costa Rica*, Institut international pour l'environnement et le développement, Londres; OCDE (2010b), *Payer pour la biodiversité : Améliorer l'efficacité-coût des paiements pour services écosystémiques*, Éditions OCDE, Paris.

Des infrastructures qui affranchissent les pays des modèles à forte intensité d'émissions

Les infrastructures construites aujourd'hui détermineront les conséquences environnementales du développement dans les décennies à venir. Compte tenu de leur longue durée de vie, beaucoup d'infrastructures peuvent être vulnérables face aux risques climatiques et aux catastrophes naturelles, et installer durablement des modèles très polluants au plan local et sources d'importantes émissions de gaz à effet de serre. Le manque généralisé d'infrastructures pour les services de base dans les pays en développement constitue pour eux une bonne occasion de se doter d'infrastructures de qualité (Banque mondiale, 2012). Pour ce faire, ils devront planifier leurs projets en tenant compte du changement climatique et d'autres aspects environnementaux, afin de se doter d'infrastructures moins énergivores et plus résilientes face au changement climatique dans l'optique du développement durable (Corfee-Morlot et al., 2012 ; OCDE et al., 2012 ; OCDE, 2012c). Les pays en développement doivent impérativement investir dans des infrastructures vertes s'ils veulent minimiser les risques environnementaux et financiers, améliorer la résilience et prévenir des rénovations coûteuses à l'avenir. Par exemple, en investissant dans des infrastructures de transports propres, les pays en développement peuvent éviter de se retrouver piégés dans des modes de transports énergivores et se donner les moyens de réduire les embouteillages et la pollution atmosphérique tout en œuvrant pour la santé publique. Au chapitre 3, l'encadré 3.9 présente des exemples d'investissements dans les infrastructures vertes dans les pays en développement.

Les pays en développement qui souhaitent se doter d'infrastructures vertes se heurtent à différents types d'obstacles. Ceux qui connaissent une urbanisation rapide ne disposent pas de financements publics suffisants et n'ont qu'un accès limité aux marchés des capitaux; ce déficit d'investissements ne concerne pas uniquement les infrastructures vertes, mais l'ensemble des infrastructures. Autre obstacle : beaucoup entendent planifier à court terme, sans tenir compte des réalités de la croissance de la population urbaine et des changements économiques et environnementaux. Les autorités des pays en développement

n'ont souvent guère la capacité d'évaluer et de relever les défis environnementaux de manière intégrée en mettant en œuvre des projets d'infrastructures dans le cadre de la planification du développement. Il conviendrait, pour surmonter ces obstacles, d'adopter une approche plus globale, en rassemblant les acteurs intervenant dans l'aménagement du territoire, la planification des transports, l'urbanisme ainsi que les questions financières et commerciales pour définir une vision à long terme, et en utilisant les instruments de planification existants pour que les infrastructures vertes puissent devenir le moteur de la croissance et du développement futurs.

Résilience face au changement climatique et aux catastrophes naturelles

Comme on l'a constaté plus haut, le changement climatique fait peser une menace sur la croissance économique, sur les ressources naturelles et sur les moyens d'existence des populations pauvres en particulier. Les événements climatiques extrêmes, on l'a vu, devraient s'intensifier ce qui engendrera des coûts importants pour l'économie et un recul de la croissance économique sur plusieurs années. Même s'il est progressif, le changement climatique risque de ralentir la croissance économique et d'affecter la pérennité et la productivité des ressources naturelles et de la biodiversité qu'il sera plus difficile de préserver. Ses conséquences seront fâcheuses pour le bien-être et les revenus des populations pauvres, en particulier si elles vivent de l'agriculture et des ressources naturelles, et il sera plus difficile de parvenir à une croissance socialement équitable. Dans ce contexte, les politiques de croissance verte et de résilience au changement climatique et aux catastrophes naturelles peuvent s'avérer complémentaires.

La croissance verte peut contribuer à la résilience climatique. En préservant la qualité des ressources naturelles, elle permet de maximiser la capacité d'adaptation des écosystèmes et des populations qui en dépendent (Bowen et al., 2012 ; CDKN, 2012b). Par exemple, la protection des mangroves côtières ou des bassins hydrographiques intérieurs permet d'assurer qu'ils joueront leur rôle tampon naturel contre les inondations en cas de marées de tempêtes et de veiller à la sécurité de l'eau (UICN, 2010). On peut également citer les mesures de maîtrise de l'énergie ou de l'eau qui procurent des avantages financiers à court terme aux entreprises et aux ménages tout en améliorant la résilience systémique en cas de pénurie d'énergie (de panne d'électricité consécutive à une catastrophe, par exemple) (Pasquier, 2011 ; OCDE et al., 2012). En outre, la croissance économique en elle-même peut, si elle est inclusive, contribuer à améliorer la résilience des pays, l'augmentation de la richesse et des revenus des ménages étant susceptible de renforcer la capacité de la population à faire face aux effets du changement climatique. Pour s'engager sur la voie de la croissance verte, les gouvernements doivent tenir compte de la réalité du changement climatique afin de rendre l'économie moins vulnérable, concevoir des politiques de croissance durables à long terme et proposer des solutions à ceux qui sont le plus menacés par les effets du changement climatique.

La résilience climatique est par ailleurs une composante essentielle de la croissance verte. En raison du changement climatique, la croissance verte pourrait avoir plus de mal à tenir ses promesses économiques, sociales et environnementales, c'est pourquoi l'adaptation au changement climatique et les politiques de gestion des risques liés aux catastrophes naturelles et aux phénomènes météorologiques extrêmes ont un rôle clé à jouer pour maintenir la croissance économique et le développement et recueillir les bénéfices économiques, environnementaux et sociaux de la croissance verte. Des études nationales récentes réalisées en Éthiopie, au Vietnam et au Samoa laissent entendre que les investissements en faveur de l'adaptation peuvent considérablement réduire les pertes économiques dues au changement climatique (Banque mondiale 2010b, c et d). Certaines mesures d'adaptation peuvent aussi

appuyer la croissance économique : par exemple, les mesures agricoles d'amélioration de la résilience climatique dans la région malienne de Mopti peuvent générer des revenus supplémentaires en permettant deux récoltes par an au lieu d'une, en augmentant les superficies horticoles et en développant les cultures de rapport (ECA, 2009).

Compte tenu des effets négatifs que pourrait avoir le changement climatique sur les ressources naturelles et la biodiversité, les efforts déployés pour accroître la richesse en exploitant les actifs naturels doivent s'accompagner de mesures d'adaptation. Les mesures d'adaptation climatique axées sur une planification de l'espace préservant les écosystèmes peuvent permettre de répondre aux changements progressifs et aux catastrophes naturelles, notamment en dégagant des espaces pour l'eau en cas d'inondation ou en protégeant les mangroves, qui jouent un rôle tampon en cas de tempête. L'utilisation rationnelle des ressources naturelles est aussi une façon d'anticiper et de limiter le risque d'instabilité du stock de ressources naturelles dû aux chocs externes provoqués par les événements météorologiques extrêmes. Enfin, le changement climatique peut modifier les priorités et pratiques de préservation. Par exemple, un risque d'inondation accru peut renforcer la nécessité de préserver la forêt à flanc de coteau, alors que des projections d'assèchement du climat peuvent modifier le choix des essences dans les projets de reforestation. Certains pays en développement ont déjà reconnu l'importance des liens entre croissance verte, réduction de la pauvreté et résilience climatique. Le Rwanda a ainsi lancé en 2011 une Stratégie nationale pour la croissance verte et la résilience climatique, et l'Éthiopie élabore actuellement le volet « résilience climatique » de sa Stratégie de croissance verte résiliente au climat (République du Rwanda, 2011 ; EPA, 2011). Au Bangladesh, la Stratégie et le plan d'action climatiques pour 2009 font de l'adaptation une priorité politique et l'adaptation est intégrée aux documents nationaux de stratégie de réduction de la pauvreté afin d'assurer la cohérence avec les politiques de développement (MoEF, 2008).

Renforcement de la sécurité énergétique et réduction des émissions

Les politiques de croissance verte des pays en développement devront également contribuer à améliorer l'accès à l'énergie (OCDE et AIE, 2011). A l'heure actuelle, 585 millions de personnes vivant en Afrique subsaharienne n'ont pas accès à l'électricité ; 85% d'entre elles vivent en zone rurale (AIE, 2010). Les stratégies de croissance verte accordent une place importante à l'adoption de pratiques et de technologies énergétiques propres et efficaces, susceptibles de développer l'accès à l'énergie dans les zones rurales et de procurer des avantages environnementaux aux plans local et mondial, notamment en passant outre les technologies traditionnelles basées sur les combustibles fossiles. Par exemple, la production d'électricité autonome en zone rurale permet d'éviter les coûts importants liés à l'installation et à la maintenance d'une infrastructure de réseau, tout en limitant la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre (encadré 2.6). L'accès aux énergies modernes permet également d'éviter la surexploitation de la biomasse traditionnelle, qui est l'une des causes de la déforestation et de la dégradation des sols, ainsi que de la pollution de l'air intérieur, très dangereuse pour la santé, dans les pays d'Afrique et d'Asie.

Grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique et à l'utilisation accrue de ressources renouvelables, la croissance verte devrait réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles et contribuer à la sécurité énergétique à long terme. La dépendance à l'égard des combustibles fossiles expose les trajectoires de croissance nationales à des risques financiers et politiques, du fait de la volatilité des prix des combustibles fossiles. Réduire cette dépendance revient également à réduire le coût des subventions aux combustibles fossiles qui, lorsqu'elles existent, grèvent les budgets (la réforme de ces subventions s'avère indispensable, comme vu précédemment). La dépendance à l'égard des combustibles fossiles risque

d'enfermer les pays qui tardent à y remédier dans des schémas caractérisés par une pollution atmosphérique locale et des émissions de carbone importantes durant de nombreuses années, du fait de leurs choix d'infrastructures et de modèles de développement à long terme (pour les transports, notamment). Bien que la plupart des pays en développement ne contribuent pas aujourd'hui de manière significative au changement climatique, les projections pour la période 2010-50 montrent que leur impact sur le changement climatique augmentera plus rapidement que celui des pays de l'OCDE (graphique 2.9). L'adoption, dès à présent, de modes de développement sobres en carbone fera baisser les coûts futurs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. De plus, certains pays en développement réalisent que les richesses naturelles dont ils disposent leur procurent un avantage pour le développement de sources d'énergies renouvelables, ce qui peut leur ouvrir de nouvelles perspectives commerciales et de croissance économique, et aider leurs économies à devenir plus résilientes aux chocs externes du marché mondial de l'énergie (encadré 2.6).

Ce chapitre a fait ressortir les possibilités qui s'offrent aux pays en développement pour s'engager sur la voie d'une croissance durable et les conséquences possibles s'ils venaient à manquer le train de la croissance verte. Des politiques soigneusement conçues pourront répondre à bon nombre des inquiétudes exprimées par ces pays au sujet de la transition vers la croissance verte. On trouvera dans le chapitre suivant les grandes lignes d'un plan d'action pour élaborer, concevoir et mettre en œuvre des politiques de croissance verte dans les pays en développement, tout en tenant compte des obstacles institutionnels et économiques qu'il leur faudra surmonter.

Encadré 2.6. Systèmes énergétiques et croissance verte : Réalisations de pays en développement

- Le Ghana est le pays d'Afrique de l'Ouest où la consommation de charbon par habitant est la plus élevée. Toyola, entreprise ghanéenne privée, produit et vend des appareils de cuisson 40% plus efficaces que les modèles classiques. 35 000 foyers en sont désormais équipés, ce qui se traduit par une économie de 15 000 tonnes d'émissions de dioxyde de carbone et par la création de plus de 200 emplois. Ce modèle commercial pourrait être facilement reproduit dans de nombreux pays (Green Economy Coalition, www.greeneconomycoalition.org/glimpses/efficient-cooking-stoves-ghana-china).
- La Jamaïque entend diversifier ses sources d'énergie en créant un cadre réglementaire stable pour promouvoir les technologies liées aux énergies renouvelables, notamment l'énergie éolienne, l'énergie solaire et la biomasse. Cela permettrait également au pays de réduire ses dépenses de devises pour l'importation de combustibles fossiles, sommes qu'il pourrait alors consacrer à des objectifs de développement tels que la santé et l'éducation (contribution de la Jamaïque à la CNUDD, 2012).
- Le programme pour l'énergie solaire de la Tunisie (2010-16) vise à réduire de 22% la consommation nationale d'énergie et à faire passer la production d'énergie renouvelable à 1000 MW d'ici 2016. Un cadre réglementaire et incitatif est progressivement mis en place afin d'encourager la production d'énergie renouvelable. Le dernier exemple en date est la production d'électricité autonome à partir de sources d'énergie renouvelable, qui permet aux particuliers de vendre leur surplus d'énergie au fournisseur national d'électricité (contribution de la Tunisie à la CNUDD, 2012).

Source : Green Economy Coalition, www.greeneconomycoalition.org/glimpses/efficient-cooking-stoves-ghana-china ; contribution de la Jamaïque à la CNUDD (2012), www.uncsd2012.org/rio20/index.php?page=view&type=510&nr=566&menu=20 ; contribution de la Tunisie à la CNUDD (2012), www.uncsd2012.org/rio20/index.php?page=view&type=510&nr=220&menu=20.

Notes

1. Selon la publication *Perspectives du développement mondial 2010. Le basculement de la richesse* (OCDE, 2010a), les économies convergentes ou en rattrapage sont celles dans lesquelles le taux de croissance du revenu par habitant est plus de deux fois supérieur à celui des pays de l'OCDE à revenu élevé, et les pays pauvres sont ceux où le taux de croissance est inférieur à ce taux et où le revenu annuel par habitant était inférieur à 935 USD en 2007.
2. Définie comme la partie de la population qui dépense entre 10 et 100 USD par jour (Kharas, 2010).
3. En Chine, la pauvreté (définie comme la proportion des personnes disposant de 1.25 USD ou moins par jour, en PPA) est passée de 60% de la population en 1990 à 13% en 2008. A l'échelle mondiale, le nombre de pauvres a reculé de près de 300 millions durant la première moitié des années 2000, contre 120 millions dans les années 1990. D'après une récente étude sur la pauvreté en Asie, cette tendance (avec un seuil de pauvreté fixé à 1.25 USD par jour) se poursuit actuellement, malgré un ralentissement (Wan et Sebastian, 2011).
4. Voir site web de la Banque mondiale sur la pauvreté, à l'adresse suivante : <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTPOVERTY/EXTPA/0,,contentMDK:22397595~pagePK:210058~piPK:210062~theSitePK:430367,00.html>.
5. Voir BAsD (2012) pour un examen approfondi des inégalités de revenus et autres inégalités dans un grand nombre de pays en développement d'Asie.
6. Le coefficient de Gini est un nombre variant de 0 à 1, 0 correspondant à l'égalité parfaite (tout le monde a le même revenu) et 1 correspondant à l'inégalité totale (une personne a tout le revenu, les autres n'ont rien).
7. Voir Vivid Economics, 2010 ; AIACC 2006 ; Arndt et al., 2011a ; Robinson et al., 2012 ; SEI, 2009, 2010 ; Thurlow *et al.*, 2009.

Bibliographie

- AIACC (Assessments of Impacts and Adaptations to Climate Change project) (2006), *Estimating and Comparing Costs and Benefits of Adaptation Projects : Case Studies in South Africa and The Gambia*, International Start Secretariat, Washington.
- AIE (Agence internationale de l'énergie) (2011), *CO₂ Emissions from Fuel Combustion*, Agence internationale de l'énergie, Paris.
- AIE (2010), *World Energy Outlook 2010*, Agence internationale de l'énergie, Paris.
- Arndt, C. et al. (2012), "Climate change, agriculture and food security in Tanzania", *World Bank Policy Research Working Papers*, n° 6188, Banque mondiale, Washington.
- Arndt, C. et al. (2011a), "Adapting to climate change : An integrated biophysical and economic assessment for Mozambique", *Sustainability Science*, vol. 6, pp.7-20.
- Arndt, C. et al. (2011b), "Climate change and infrastructure investment in developing economies : The case of Mozambique", *UNU-WINDER Working Paper*, n° 2011/92,

- Université des Nations Unies – Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement, Helsinki.
- BAfD (Banque africaine de développement) (2012), *Promouvoir la croissance verte en Afrique : perspectives de la Banque africaine de développement*, document de discussion, Banque africaine de développement, Tunis.
- Banque mondiale (2012), *Inclusive Green Growth : The Pathway to Sustainable Development*, Banque mondiale, Washington.
- Banque mondiale (2011), *World Development Indicators 2011*, Banque mondiale, Washington.
- Banque mondiale (2010a), *Central African Republic Country Environmental Analysis : Environmental Management for Sustainable Growth*, Banque mondiale, Washington.
- Banque mondiale (2010b), *Ethiopia : Economics of Adaptation to Climate Change*, Banque mondiale, Washington.
- Banque mondiale (2010c), *Vietnam : Economics of Adaptation to Climate Change*, Banque mondiale, Washington.
- Banque mondiale (2010d), *Samoa : Economics of Adaptation to Climate Change*, Banque mondiale, Washington.
- Banque mondiale (2009), *Investing in a More Sustainable Indonesia: Country Environmental Analysis, 2009*, Banque mondiale, Washington.
- Banque mondiale (2006), *Where is the Wealth of Nations ? Measuring Capital for the 21st Century*, Banque mondiale, Washington.
- Banque mondiale (2004), *Sustaining Forests : A Development Strategy*, Banque mondiale, Washington.
- BAsD (Banque asiatique de développement) (2012), *Asian Development Outlook 2012 : Confronting Rising Inequality in Asia*, Banque asiatique de développement, Manille.
- Benson, C. et E. Clay (2004), “Understanding the economic and financial impacts of natural disasters” in *Managing Disaster Risk in Emerging Economies*, A. Kreimer and M. Arnold (dir. pub.), *Disaster Risk Management Series*, n° 4, Banque mondiale, Washington.
- Bowen, A. et al. (2012), “Climate change, adaptation and economic growth”, *Climatic Change*, vol. 113, n° 2, pp. 95-106.
- Brown, DR., et al. (2011), “Poverty Alleviation and Environmental Restoration Using the Clean Development Mechanism : A Case Study from Humbo Ethiopia”, *Environmental Management*, août 2011, volume 48, n° 2, pp. 322-333.
- Calzadilla, A. et al. (2009), “Economy-wide Impacts of climate change on agriculture in Sub-Saharan Africa”, *IFPRI Discussion Paper 00873*, IFPRI (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires), Washington.
- CDKN (2012a), *Tackling Exposure : Placing Disaster Risk Management at the Heart of National Economic and Fiscal Policy*, Climate and Development Knowledge Network, Londres.
- CDKN (2012b), *Managing Climate Extremes and Disasters for Ecosystems : Lessons from the IPCC SREX Report*, CDKN, Londres.
- Collier, P. (2007), *The Bottom Billion. Why the Poorest Countries are Failing and What Can Be Done About It*, Oxford University Press, New York.

- Corfee-Morlot, J., et al. (2012), “Towards a Green Investment Policy Framework : The Case of Low-Carbon, Climate-Resilient Infrastructure”, *Documents de travail de l’OCDE sur l’environnement*, n° 48, Éditions OCDE, Paris.
- Dell, M., B.F. Jones et B.A. Olken (2011), “Temperature shocks and economic growth : Evidence from the last half century”, *American Economic Journal : Macroeconomics*, vol. 4, n° 3, pp.66-95, Pittsburgh (Pennsylvanie).
- ECA (Economics of Climate Adaptation) (2009), *Shaping Climate-Resilient Development : A Framework for Decision-Making*, Economics of Climate Adaptation Working Group, Economics of Climate Adaptation, ClimateWorks Foundation, Fonds pour l’environnement mondial, Commission européenne, McKinsey & Company, The Rockefeller Foundation, Standard Chartered Bank and Swiss Re, <http://mckinseysociety.com/shaping-climate-resilient-development>.
- Elson, D. (2012), *Guide to Investing in Locally Controlled Forestry*, Growing Forest Partnerships, en association avec la FAO, l’IIED, l’UICN, The Forests Dialogue et la Banque mondiale, IIED, Londres.
- EPA (Autorité éthiopienne de protection de l’environnement) (2011), *Climate Resilient Green Economic Strategy*, EPA, Addis-Abeba.
- FAO (2010), *Évaluation des ressources forestières mondiales 2010*, Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture, Rome.
- FAO (2008), *La situation mondiale des pêches et de l’aquaculture*, Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture, Rome.
- GIEC (Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat) (2012), « *Managing the Risks of Extreme Events and Disasters to Advance Climate Change Adaptation (SREX)* », *Rapport spécial d’évaluation du Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat*, Cambridge University Press, New York.
- GIEC (2007), *Contribution du Groupe de travail II au Quatrième rapport d’évaluation du Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat, 2007*, in M.L. Parry, et al. (dir. pub.), Cambridge University Press, Cambridge et New York.
- Green Economy Coalition (2012), “Efficient Cooking Stoves (Ghana, China)”, Green Economy Coalition website, www.greeneconomycoalition.org/glimpses/efficient-cooking-stoves-ghana-china.
- Gylfason, T. (2004), “Natural resources and economic growth : From dependence to diversification”, présentation lors d’un atelier international sur le thème “*Sustainable Economic Liberalization and Integration Policy : Options for Eastern Europe and Russia*”, Bruxelles, 24-26 avril 2004, Center of Economic Research at ETH Zurich, www.cer.ethz.ch/resec/sgvs/029.pdf.
- Haglund, D. (2011), *Blessing or Curse ? The Rise of Mineral Dependence among Low- and Middle-Income Countries*, Oxford Policy Management, Université d’Oxford, Oxford.
- Hanson, S., et al. (2011), “A global ranking of port cities with high exposure to climate extremes”, *Climatic change* 104, 89–111.
- Kharas, H. (2010), *The Emerging Middle Class in Developing Countries*, Document de travail n° 285 du Centre de développement de l’OCDE, OCDE, Paris.
- Lebedys, A. (2004), “La contribution du secteur forestier aux économies nationales : Tendances et situation actuelle”, Document de travail : FSFM/ACC/07, FAO, Rome.

- MoEF (Ministère de l'environnement et des forêts du Bangladesh) (2008), *Bangladesh Climate Change Strategy and Action Plan 2009*, MoEF, Gouvernement du Bangladesh, Dhaka.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) (à paraître, a), "The implications of green growth on poverty reduction", documents de travail de l'OCDE, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (à paraître, b), *Making Growth Green and Inclusive : the Case of Ethiopia*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2012a), *Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2050*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264122246-en>.
- OCDE (2012b), *Coopération pour le développement : Comment intégrer durabilité et développement*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264111356-en>.
- OCDE (2012c), *Orientations sur l'investissement dans les infrastructures nécessaires à l'exploitation des énergies propres*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2011a), *Vers une croissance verte*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264111332-fr>.
- OCDE (2011b), *Études de l'OCDE sur la croissance verte. Vers une croissance verte : Suivre les progrès. Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264111370-fr>.
- OCDE (2010a), *Perspectives du développement mondial 2010. Le basculement de la richesse*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264084742-fr>.
- OCDE (2010b), *Payer pour la biodiversité. Améliorer l'efficacité-coût des paiements pour services écosystémiques*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264090293-fr>.
- OCDE (2009), *Adaptation au changement climatique et coopération pour le développement : Document d'orientation*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264060296-fr>.
- OCDE (2008), *Ressources naturelles et croissance pro-pauvres. Enjeux économiques et politiques, Lignes directrices et ouvrages de référence du CAD*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264041844-fr>.
- OCDE, Banque mondiale et ONU (2012), « Incorporating Green Growth and Sustainable Development Policies into Structural Reform Agendas », rapport pour le Sommet du G20, Los Cabos, www.oecd.org/eco/greeneco/G20_report_on_GG_and_SD_final.pdf.
- OCDE et AIE (2011), *Énergie. Études de l'OCDE sur la croissance verte*. OCDE et AIE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264168480-fr>.
- OIT (Organisation internationale du Travail) (2013), *Développement durable, travail décent et emplois verts*, rapport V, Conférence internationale du Travail, 102^e session, 2013, Genève.
- OMS (2009), *Global Health Risks : Mortality and Burden of Disease Attributable to Selected Major Risks*, Organisation mondiale de la santé, Genève.
- Pasquier, S. (2011), *Saving Electricity in a Hurry*, Agence internationale de l'énergie, Paris.
- PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement) (2012), *Global Environment Outlook 5 : Summary for Policy Makers*, PNUE, Nairobi.

- PNUE (2011), “Towards a Green Economy : Pathways to Sustainable Development and Poverty Eradication – A Synthesis for Policy Makers”, PNUE, Nairobi, www.unep.org/greeneconomy.
- Porras (2010), “Fair and green? The social impacts of payments for environmental services in Costa Rica”, *Markets for Environmental Services Series 12*, IIED (Institut international pour l’environnement et le développement), Londres.
- PPE (Partenariat Pauvreté-environnement) (2006), “Sustaining Pro-Poor Growth or Boom and Bust”, avant-projet, site Web du Partenariat Pauvreté-environnement : www.povertyenvironment.net/node/1219.
- Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l’eau et de l’assainissement (2010), *Progress on Sanitation and Drinking Water, 2010 0 Update*, Organisation mondiale de la santé et UNICEF.
- Reid, H. et al. (2007), “The economic impact of climate change in Namibia : How climate change will affect the contribution of Namibia’s natural resources to its economy”, *IIED Environmental Economic Programme Discussion Paper, 07-02*, IIED, Londres.
- République d’Afrique du Sud (2012), site Web du Ministère de l’eau et de la forêt : www.dwaf.gov.za/wfw.
- République du Libéria (2006), *National Forestry Policy and Implementation Strategy*, Office pour le développement des forêts, Monrovia.
- République du Rwanda (2011), *Green Growth and Climate Resilience : National Strategy for Climate Change and Low Carbon Development*, République du Rwanda, Kigali.
- Robinson, S., D. Willenbockel et K. Strzepek (2012), “A dynamic general equilibrium analysis of adaptation to climate change in Ethiopia”, *Review of Development Economics*, vol. 16, n° 3, pp.489-502.
- Schroeder, F. (2008), “Carbon taxes for managing climate change”, *G-24 Policy Brief*, n° 27, Washington.
- SEI (2009), *Economics of Climate Change : Kenya*, SEI, Stockholm.
- SEI (Institut pour l’environnement de Stockholm) (2010), *The Economics of Low Carbon, Climate Resilient Patterns of Growth in Developing Countries : A Review of the Evidence*, rapport destiné au DfID, Institut pour l’environnement de Stockholm, Stockholm.
- TEEB (L’économie des écosystèmes et de la biodiversité) (2010), *L’économie des écosystèmes et de la biodiversité : Intégration de l’économie de la nature. Une synthèse de l’approche, des conclusions et des recommandations de la TEEB*, TEEB, Progress Press, Malte, consultable sur le site www.teebweb.org/wp-content/uploads/Study%20and%20Reports/Reports/Synthesis%20report/TEEB%20Synthesis%20Report%202010.pdf.
- Thurlow, J., T. Zhu et X. Diao (2009), “The Impact of Climate Variability and Change on Economic Growth and Poverty in Zambia”, *IFPRI Discussion Paper 00890*, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington.
- UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) (2010), *Building Resilience to Climate Change : Ecosystem-Based Adaptation and Lessons From the Field*, Union internationale pour la conservation de la nature, www.data.iucn.org/dbtw-wpd/edocs/2010-050.pdf.

Vivid Economics (2010), *Promoting Economic Growth When the Climate is Changing*, rapport de Vivid Economics pour le DFID (agence britannique pour le développement international), Londres.

Wan, G. et I. Sebastian (2011), “Poverty in Asia and the Pacific : An update”, *ADB Economics Working Paper*, n° 267, Banque asiatique de développement, Manille.

Willer, H. et L. Kilcher (2009), *The World of Organic Agriculture : Statistics and Emerging Trends 2009*, IFOAM, Bonn et FiBL Frick.

World Database on Protected Areas, site Web : www.wdpa.org/Statistics.aspx.

Annexe 2.A1

Liste des bénéficiaires d'aide publique au développement établie par l'OCDE

Tableau 2.A1.1. Liste des bénéficiaires d'aide publique au développement établie par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE

Effective pour la notification des apports de 2011, 2012 et 2013, à partir de janvier 2012

PAYS LES MOINS AVANCÉS	PAYS À FAIBLE REVENU	PAYS ET TERRITOIRES	PAYS ET TERRITOIRES
	(RNB par habitant <= 1 005 USD en 2010)	À REVENU INTERMÉDIAIRE TRANCHE INFÉRIEURE (RNB par habitant 1 006-3 975 USD en 2010)	À REVENU INTERMÉDIAIRE TRANCHE SUPÉRIEURE (RNB par habitant 3 976-12 275 USD en 2010)
Afghanistan	Kenya	Arménie	Albanie
Angola	République populaire	Belize	Algérie
Bangladesh	démocratique de Corée	Bolivie	*Anguilla
Bénin	Kirghizistan	Cameroun	Antigua-et-Barbuda
Bhoutan	Soudan du Sud	Cap-Vert	Argentine
Burkina Faso	Tadjikistan	Congo	Azerbaïdjan
Burundi	Zimbabwe	Côte d'Ivoire	Bélarus
Cambodge		Égypte	Bosnie-Herzégovine Botswana
République centrafricaine		El Salvador	Brésil
Tchad		Fidji	Chili
Comores		Géorgie	Chine
République démocratique		Ghana	Colombie
du Congo		Guatemala	Îles Cook
Djibouti		Guyana	Costa Rica
Guinée équatoriale		Honduras	Cuba
Érythrée		Inde	Dominique
Éthiopie		Indonésie	République dominicaine
Gambie		Iraq ¹	Équateur
Guinée		Kosovo	ex-République yougoslave
Guinée-Bissau		Îles Marshall	de Macédoine
Haïti		États fédérés de Micronésie	Gabon
Kiribati		Moldova	Grenade
Laos		Mongolie	Iran
Lesotho		Maroc	Jamaïque
Libéria		Nicaragua	Jordanie
Madagascar		Nigéria	Kazakhstan
Malawi		Pakistan	Liban
Mali		Papouasie-Nouvelle-Guinée	Libye
Mauritanie		Paraguay	Malaisie
Mozambique		Philippines	Maldives
Myanmar		Sri Lanka	Maurice
Népal		Swaziland	Mexique
Niger		Syrie	Monténégro
Rwanda		*Tokelau	*Montserrat
Samoa		Tonga	Namibie
Sao Tomé-et-Principe		Turkménistan	Nauru
Sénégal		Ukraine	Niue
Sierra Leone		Ouzbékistan	Palaos
Îles Salomon		Vietnam	Panama
Somalie		Cisjordanie et bande de Gaza	Pérou
Soudan			Serbie
Tanzanie			Seychelles
Timor-Leste			Afrique du Sud
Togo			* Ste-Hélène
Tuvalu			Saint-Kitts-et-Nevis
Ouganda			Sainte-Lucie
Vanuatu			Saint-Vincent-et-les Grenadines
Yémen			Suriname
Zambie			Thaïlande
			Tunisie
			Turquie
			Uruguay
			Venezuela
			* Wallis et Futuna

* Territoire.

(1) Ceci est sans préjudice du statut du Kosovo aux termes du droit international.



Extrait de :
Putting Green Growth at the Heart of Development

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264181144-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Pourquoi la croissance verte est-elle indispensable pour les pays en développement ? », dans *Putting Green Growth at the Heart of Development*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264206281-5-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.